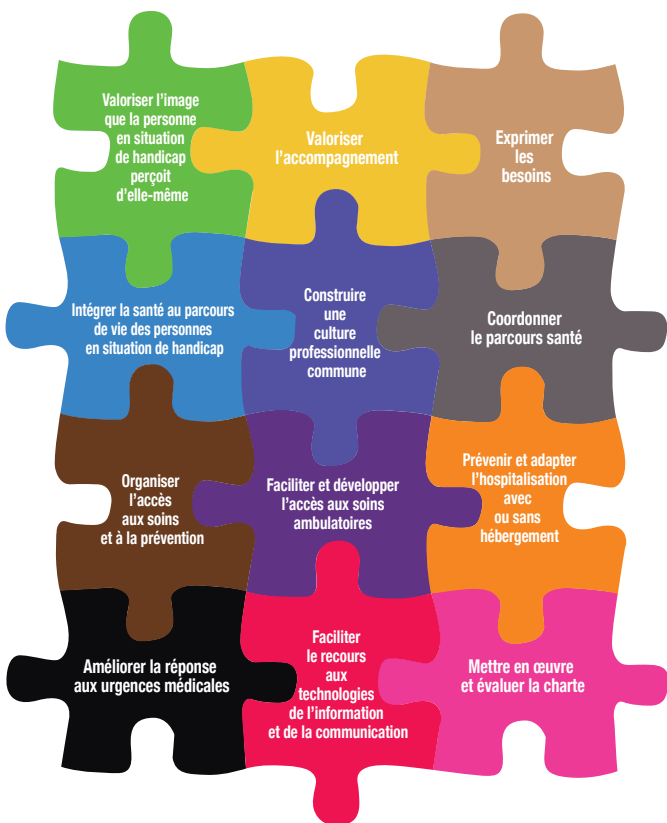


SIGNATAIRE DE LA CHARTE ROMAIN JACOB

CHARTRE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap



LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
SE SONT ENGAGÉS À AMÉLIORER
L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP COMPLEXE.

HANDI ACCÈS MORBIHAN



02 97 06 76 16



HandiAccesMorbihan@ghbs.bzh



Groupe Hospitalier
Bretagne Sud



HANDI ACCÈS MORBIHAN



02 97 06 76 16



HandiAccesMorbihan@ghbs.bzh

VOUS OU UN PROCHE
VIVEZ AVEC UN HANDICAP
ET CELA PEUT RENDRE
PARFOIS L'ACCÈS AUX SOINS
PLUS DIFFICILE.

Le dispositif **HANDI ACCÈS MORBIHAN**
permet de coordonner les demandes
pour une réponse adaptée et de proximité.

Le dispositif s'adresse à vous, à votre entourage
et aux professionnels qui vous accompagnent.

NOS OBJECTIFS

- ▶ Un accueil préparé
- ▶ Une coordination



DÉFICIENCE MOTRICE



DIFFICULTÉS DE
COMPRÉHENSION



SOURDS/
MALENTENDANTS



AVEUGLES/
MALVOYANTS

HANDI ACCÈS MORBIHAN



1 AVANT LA CONSULTATION

- ▶ Contact téléphonique.
 - ▶ Évaluation de votre demande et de vos besoins.
 - ▶ Orientation la plus adaptée et de proximité.
-
- ▶ Possibilité de réaliser une visite préalable
pour se familiariser avec les lieux.



À VOTRE DISPOSITION
POUR FACILITER VOTRE ACCÈS
AUX CONSULTATIONS
DES ÉTABLISSEMENTS
MORBIHANNAIS

2 PENDANT LA CONSULTATION

- ▶ Adaptation en fonction de vos besoins
(temps, aménagement...).



3 APRÈS LA CONSULTATION

- ▶ Accompagnement pour les démarches
de suivi si nécessaire.
- ▶ Évaluation de votre satisfaction.
- ▶ Consultation avec le médecin traitant
ou coordinateur.